



**Procès-Verbal de la séance du  
Conseil Municipal  
du lundi 25 juin 2018 à 20h00**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ichtratzheim s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale et sous la présidence de :

**Monsieur GILGENMANN Grégory, Maire**

**Nombre de conseillers élus : 11**

**Nombre de conseillers en fonction : 11**

**Nombre de conseillers présents : 11**

**Présents :**

- GILGENMANN Grégory
- ADAM Christian
- KERN Pascal
- BALTAZAR Zélia
- ECKLY Christophe
- HEDJERASSI Régine
- SCHAAL Denis
- SCHWUTTGE Séverine
- SCHMITT Odile
- SCHUMPP Jean-Marie
- WEISS Sylvain

**Assistait également :**

- BOHN Sylvie, secrétaire de mairie

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2018**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2018 est

**APPROUVÉ à l'unanimité**

**Mairie d'Ichtratzheim - 27, rue du château 67640 ICHTRATZHEIM**

Messagerie : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr) - Site internet : [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr)

Téléphone : 03 88 64 15 54 Fax : 03 90 29 84 23

Secrétariat : lundi de 8h00 à 12h00, jeudi de 13h30 à 20h00 et vendredi de 8h00 à 11h30

## 2. CDG67 : adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation pour le risque complémentaire santé

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des Assurances ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6 ;

**Vu** le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

**Vu** la Directive 2004/18 CE du Parlement européen et du Conseil, du 31 mars 2004, relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services ;

**Vu** la proposition du Centre de Gestion du Bas-Rhin de mettre en place, après avis d'appel public à la concurrence, une convention de participation mutualisée dans le domaine du risque santé complémentaire pour les collectivités lui ayant donné mandat ;

**Vu** l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 15 mai 2018

**Vu** l'exposé de Madame BOHN, secrétaire de mairie,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé complémentaire que le Centre de gestion du Bas-Rhin va engager en 2018 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et donne mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque santé complémentaire ;
- **Autorise** le Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre du recensement de la population retraitée à recueillir auprès des régimes de retraites IRCANTEC/CNRACL/ général et local de Sécurité Sociale la communication des données indispensables à la mise en place de la convention de participation ;
- **Prend acte** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion du Bas-Rhin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- **Détermine** le montant et les modalités prévisionnels de sa participation en matière de santé complémentaire pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité comme suit (montant estimé) :
  - Forfait mensuel en € par agent : 30 €
  - Montant brut annuel en € par agent 360 €

**APPROUVÉ à l'unanimité**

### 3. SDIS : rapport d'activité 2017

Monsieur Grégory GILGENMANN, Maire, présente le rapport d'activité du SDIS 67 : activités opérationnelles, activités territoriales et communales, ressources financières et ressources humaines.

L'adjudant-Chef HAMM Dominique, chef de la section des Sapeurs-Pompiers d'Hipsheim-Ichtratzheim, a transmis à la commune les éléments opérationnels ci-dessous concernant la section locale.

#### Année 2017

- **Ichtratzheim** 17 interventions pour :
  - 1 feu de cheminée
  - 3 accidents sur la voie publique
  - 5 assistances à personne
  - 8 nids de guêpes
- **Hipsheim** 23 interventions pour:
  - 1 accident sur la voie publique
  - 9 assistances à personne
  - 13 nids de guêpes

#### Année 2018

- **Ichtratzheim** 1 intervention pour :
  - 1 nid de guêpe
- **Hipsheim** 5 interventions pour:
  - 2 assistances à personne
  - 3 nids de guêpes

**Vu** le rapport présenté

**Vu** les explications apportées,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté
- **Remercie** vivement l'adjudant-Chef HAMM Dominique, chef de section, et tous les pompiers volontaires qui œuvrent quotidiennement pour notre sécurité

### 4. Délégation de signature expresse

Monsieur Grégory GILGENMANN, Maire, expose au conseil municipal son projet de réalisation d'une clôture qui nécessite une délégation de signature expresse pour délivrer l'autorisation s'y rapportant, vu qu'il est personnellement l'intéressé.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, sous la présidence de Christian ADAM, Adjoint au maire

**Vu** la déclaration préalable pour installation d'une clôture qui sera déposée prochainement par M. Grégory GILGENMANN, Maire, au 13 rue des vergers à Ichtratzheim

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Décide** de donner délégation de signature à Monsieur Jean-Marie SCHUMPP, Conseiller Municipal, pour la déclaration préalable qui sera déposée par Monsieur Grégory GILGENMANN, Maire, ayant pour objet la réalisation d'une clôture au 13 rue des Vergers à Ichtratzheim

**APPROUVÉ à l'unanimité**

### **5. Travaux d'aménagement de la RD1083**

Monsieur Grégory GILGENMANN, Maire, expose à l'assemblée, que les services du Département du Bas-Rhin affinent actuellement le projet du giratoire à Ichtratzheim-faubourg et de traversée d'Ichtratzheim qui s'intègre dans le projet global d'aménagement de la RD1083 en traversée de Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim.

Il rappelle qu'une procédure d'expropriation au profit du Département est actuellement en cours de finalisation afin qu'ils disposent de tout le foncier nécessaire pour la réalisation des travaux.

**Vu** la dernière version des plans du projet de mai 2018 présentée par les services du Département du Bas-Rhin

**Vu** la réunion de travail des élus communaux dédiée au sujet le 24 mai 2018

**Vu** l'aménagement actuel de la bretelle d'accès d'Ichtratzheim-village à la RD1083 dans le sens sud-nord déjà réalisé dans le cadre du projet global

**Vu** les constats réguliers d'utilisation de la bretelle citée ci-dessus pour faire des demi-tours en journée (à défaut de giratoire à Ichtratzheim-faubourg), ou pour shunter la RD1083 lors des bouchons

**Vu** les constats réguliers de véhicules accédant au village et aux chemins agricoles pour shunter les bouchons de la RD1083 particulièrement lors de bouchons à des heures inhabituelles

**Vu** les difficultés d'insertion dans la circulation des habitants de la rue de l'Andlau et de la route de Lyon

**Considérant** que la voie d'insertion depuis le village vers le sens sud-nord de la RD1083 prévue au projet et allant jusqu'au giratoire serait de nature à amplifier fortement l'incitation des usagers de la RD1083 à utiliser cette voie pour shunter des

bouchons (via des manœuvres non autorisées ou via une utilisation des rues communales pour faire des demi-tours)

**Considérant** que pour garantir l'ordre et la tranquillité publique il est nécessaire que le projet n'incite pas les usagers de la RD1083 à utiliser des chemins annexes, parallèles et notamment agricoles ou voie d'insertion prévue pour les usagers venant d'Ichtratzheim-village

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**Décide de :**

- **Confirmer** au Département du Bas-Rhin la demande de conserver l'emplacement actuel existant d'insertion sur la RD1083 de la bretelle de l'échangeur d'Ichtratzheim-village en direction du nord.
- **Solliciter** les services du Département afin d'étudier l'intégration des points ci-dessous pour aboutir progressivement, en lien opérationnel étroit avec la commune, à la version finale conforme à la réglementation notamment routière, qui servira de base aux travaux :
  - Bretelle d'accès à la RD1083 en direction de Strasbourg depuis Ichtratzheim-village :
    - Aménagement de la bretelle en bas du pont à parfaire car des demi-tours de VL venant du sud pour court-circuiter les bouchons sont encore constatés et techniquement possibles. Ceci engendre une dégradation de la voirie de la RD621
    - Largeur de giration de la bretelle dans son angle nord-est idéalement à élargir
    - Insertion de la bretelle sur la RD1083 à parfaire de manière définitive à l'emplacement actuel
  - Echangeur RD1083 à hauteur d'Ichtratzheim-village :
    - Interdire le transit des PL de plus de 7,5 tonnes dans les deux sens de circulation vers le village et mise en œuvre de la signalisation réglementaire associée dès la RD1083
    - Rappeler par des panneaux de signalisation en bas de l'échangeur sur la RD1083 le fait que le village est en impasse (depuis les deux sens de circulation)
  - Nouveau giratoire sur la RD1083 à Ichtratzheim-faubourg :
    - La commune ne souhaite pas utiliser l'espace central du giratoire comme zone d'aménagement paysager communal (zone sans entretien, intérêt d'aménagement intercommunal,...)
    - Le président de l'association foncière d'Ichtratzheim confirme qu'il n'y a pas d'intérêt à connecter les chemin AF au giratoire car d'autres

possibilités de dessertes des terres agricoles existent. En cas de connexion, les chemins AF seraient utilisés par des véhicules pour court-circuiter les bouchons

- Rue de l'Andlau/route de Lyon et accès à la RD1083 :
  - Le projet intègre des accès aisés à la rue de l'Andlau et aux habitations de la route de Lyon car le nouveau giratoire permet une desserte même en venant du nord.  
La sortie des véhicules de la rue de l'Andlau et de la route de Lyon en direction du sud est à parfaire : éventuelle réflexion possible sur la synchronisation des feux tricolores nord et sud afin de laisser les moments d'insertion
  - L'étroitesse de la connexion rue de l'Andlau / RD 1083 n'est pas de nature à faciliter la desserte depuis la RD1083. Il est sollicité que ce projet puisse intégrer la mise à niveau de la connexion (notamment avec une zone élargie de connexion) et de la rue de l'Andlau. Il est rappelé que le Département est propriétaire du terrain situé à l'angle de cette connexion.
- Terrains en friches qui dénaturent l'intégration paysagère du projet à hauteur d'Ichtratzheim-faubourg :
  - Prévoir leur remise en état pour ceux de propriété départementale afin de leur donner une utilité et garantir leur entretien rigoureux (fermage agricole, esthétique paysagère globale,...)
  - Le terrain situé à l'angle de la RD1083 et de la rue de l'Andlau attire l'attention des riverains et nécessite une attention esthétique particulière, sachant qu'il y a un lien avec un éventuel reprofilage de la jonction RD1083 / rue de l'Andlau qui est souhaité ci-dessus
  - Confirmation de la proposition du Département de démolition totale de la construction encore existante côté OUEST de la RD1083 au faubourg dès que le Département en aura juridiquement la possibilité
- Ensemble du projet d'aménagement :
  - Réduction du nombre d'éclairages publics au strict minimum réglementaire nécessaire. L'ensemble des rues de la commune est éclairé par éclairages LED à très basse consommation, avec une réduction d'intensité aux heures de milieu de nuit : un dispositif analogue est souhaité si un éclairage est impératif
  - La proposition d'une végétalisation ayant un impact visuel incitant à diminuer la vitesse sur la RD1083 en venant du sud est identifiée comme pertinente si elle ne crée pas de risque supplémentaire

notamment de collision. Cela sera aussi de nature à améliorer l'intégration paysagère globale

- Coordonner les feux tricolores afin de mettre en place une "onde verte" entre le carrefour d'Ichtratzheim et le carrefour de Lilly à Fegersheim de manière à ce qu'après la première intersection, les véhicules ne rencontrent plus de feux au rouge
- La mise à niveau notamment de l'enrobé et des bordures sur le RD1083 est idéalement souhaitée jusqu'au cours d'eau de l'Andlau, limite avec l'EMS, afin d'avoir une cohérence globale et esthétique de ce nouvel aménagement

Il est rappelé qu'Ichtratzheim est une commune d'environ 300 habitants au budget financier proportionnel, et qu'une attention toute particulière est à donner sur les frais d'entretien éventuels des équipements ou zones rétrocédées à la commune à la fin de l'opération.

- **Soutient** l'intention historique rappelée par les services du Département d'interdire totalement le transit des Poids-Lourds en journée sur la RD1083 (déjà interdit la nuit) dans sa portion entre Ebersheim/Kogenheim et Fegersheim après la réalisation de l'aménagement de la rocade sud de Strasbourg dont les travaux de connexion sont actuellement en cours (du carrefour Lilly à Fegersheim jusqu'à l'A35 à Geispolsheim)
- **Remercie** vivement le Département pour la bonne collaboration avec la commune sur ce projet afin de prendre en considération la connaissance et l'historique local concernant la RD1083 à hauteur d'Ichtratzheim

**APPROUVÉ à l'unanimité**

## **6. GDS : compte-rendu d'activité 2017**

Monsieur Grégory GILGENMANN, Maire, présente le compte-rendu d'activité 2017 du réseau Gaz De Strasbourg concession d'Ichtratzheim, notamment les principaux indicateurs économiques et financiers, ainsi qu'un plan de réseau gaz de la commune.

**Vu** le compte-rendu présenté

**Vu** les explications apportées,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Prend acte** du compte-rendu tel qu'il a été présenté

## 7. SDEA : rapport annuel 2017 – périmètre Bruche-Scheer

Monsieur Christian ADAM, Adjoint au maire, présente le rapport annuel 2017 eau potable Périmètre Bruche-Scheer. Les analyses montrent que l'eau potable est de très bonne qualité, sans détection de pesticides.

Vu le rapport présenté

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté

## 8. Informations

- Travaux de voirie et d'éclairage public réalisés en 2016/2017 dans les rues de la Scheer, des vergers, du Château, des Arpents et au Faubourg. Suite au versement des dernières subventions, participations et compensation de la TVA liée aux travaux (notifié ce jour), le bilan financier s'établi à ce jour :  
**Dépenses** : 325 107€ TTC  
**Recettes** : 197 160€  
**Reste à charge de la commune** : 127 947 €, soit moins de 40% des dépenses
- Opération « Agis pour tes vacances » organisée par l'Espace Jeunes Secteur Erstein : petits travaux de peinture dans la cour de l'école le 09/07/2018
- Tournée cadastrale du 09 au 13/07/2018
- SDEA : confirmation de la dépose programmée de l'ancien poste électrique de la station de relevage des eaux usées suite à un courrier du Maire
- Courrier d'excuse envoyé par le SDEA à la demande de la commune aux riverains de la rue de la Scheer impactés par des travaux d'assainissement d'un de leur prestataire intervenu sans autorisation communale
- Signalement de points techniques :
  - Robinet au cimetière : réparation en cours, désagréments pour les utilisateurs, de l'eau en fut est à disposition et une vigilance particulière apportée au remplissage régulier en cette période estivale dans l'attente de la réparation définitive
  - Dysfonctionnement de l'horloge de l'église signalé par M Kern et du ressort du conseil de fabrique. Plusieurs élus s'expriment et rappellent les démarches déjà faites (courriers,...), les rôles et responsabilités de chacun et la mise en cohérence règlementaire du dispositif de subventionnement dont le conseil de fabrique est l'organisation financièrement la plus soutenue par la commune.
- Réforme des rythmes scolaires, semaine de 4 jours : accord de principe donné par l'Académie de Strasbourg mais en attente de validation définitive. Suite au dernier conseil d'école la diffusion de l'information se fera sur le tableau d'affichage de l'école et via les réseaux sociaux communaux.

- Kermesse de l'école le 29/06/2018
- Sollicitation des communes voisine pour la participation aux jurys des maisons fleuries : organisé au sein de la commission développement durable
- CCCE : projet de transfert de la compétence « RGPD » (règlement général sur la protection des données) des communes à la Communauté de Communes
- CCCE : projet de transfert de la compétence « fourrière automobile » des communes à la Communauté de Communes
- Conflits de voisinage : orientation vers le médiateur si nécessaire
- CDG67 : diagnostic règlementaire RPS (risques psychosociaux) prévu en août 2018
- Maison au 46 rue du château :
  - Sollicitation pour une programmation de réunion avec l'EPF
  - Suite à la dernière lettre d'info, Christian ADAM se dégage de l'article sur le sujet car il estime que cela met en cause les décisions de la précédente équipe communale. Plusieurs élus s'expriment et indiquent que l'article est basé sur des faits objectifs et que cette interprétation n'est pas étayée par des éléments de l'article. Monsieur le Maire rappelle la volonté de transparence vis-à-vis des villageois sur ce dossier complexe, comme pour tous les dossiers communaux
- ZAC Niederfed, en attente du retour du CMCIC Foncier sur plusieurs points d'urbanisme toujours ouverts: aménagements récents et difficultés toujours présente à l'angle nord-est (objet d'une réunion spécifique avec l'aménageur), la noue (intérêt, sécurité, entretien), la signalisation routière, rétrocession et contrôle préalable détaillé et technique par la commune, plantations, prospective phase 2,...

Fait à Ichtratzheim, le 26 juin 2018

Le Maire d'Ichtratzheim



Gregory GILGENMANN